

Quelques faits & données à propos de l'offre social-santé du Bassin Centre-Ouest

Ce document décrit l'offre de services sociaux et de santé du Bassin-Centre-Ouest. Il se veut complémentaire à celui décrivant certains aspects de la réalité socio-économique des habitant·es du bassin (voir [ici](#)).

Il ne s'agit pas d'être exhaustif et encore moins de prétendre analyser les capacités présentes dans le Bassin pour répondre aux besoins de la population. Les éléments présentés ici se veulent essentiellement descriptifs, et une multitude de limites à cette description peuvent être identifiées. Certaines limites sont mentionnées à la fin de ce document. Par ailleurs, ces éléments chiffrés ne disent rien de la qualité ou du volume des prestations réalisées. Ils permettent tout au plus d'**identifier une partie des ressources existantes pour répondre aux besoins de la population du Bassin**, et peut-être de soutenir des actions en cours ou à mener.



Les informations reprises ci-après sont une analyse descriptive de données disponibles sur Bruxelles Social (www.social.brussels)¹

¹ La base de données de ce site est régulièrement mise à jour, et les analyses réalisées ici se sont basées sur un export de la base de données réalisé le 29/02/2024. Il est donc possible que certaines valeurs de variables aient changé dans l'intervalle.

Données générales

Le Bassin Centre-Ouest est composé de trois communes : **Anderlecht**, **Molenbeek-Saint-Jean**, et une grande partie de la **Ville de Bruxelles** : le centre-ville que l'on dénomme le « **pentagone** », ainsi que l'extension dite du « **quartier nord** » et l'extension du « **quartier européen** » vers l'Est.

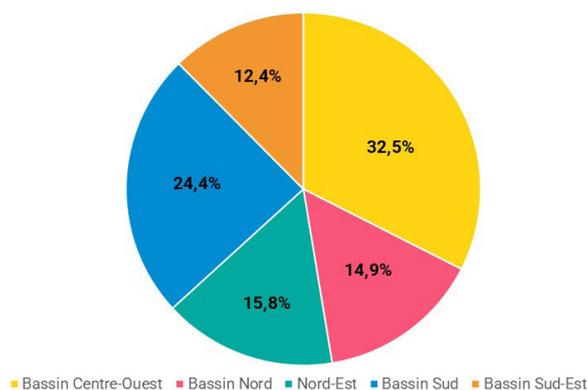
Le Bassin s'étend sur **33,6 km²**, soit **21%** de la superficie de la Région. Le Bassin Centre-Ouest concernait **304 523 habitant·es** en 2022, soit un **quart** de la population de la Région bruxelloise. La densité de population du bassin était ainsi de **9 063 hab./km²**. C'est ainsi le deuxième bassin le plus densément peuplé de la Région, après le Bassin Nord-Est. La densité de population est surtout remarquable à Molenbeek (plus de 16 000 hab./km²).



Services sociaux et de santé

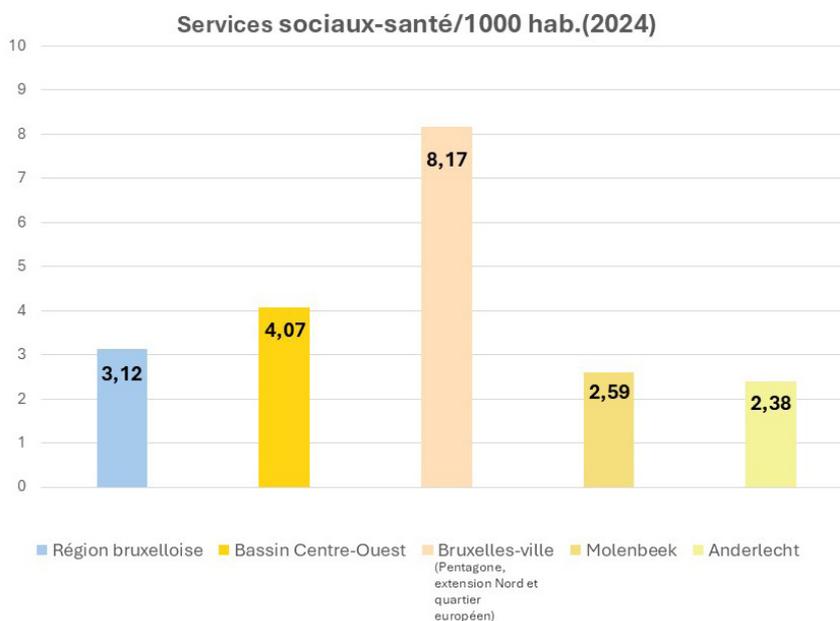
Au total, la base de données de Bruxelles-Social contient² **3.807 services** sociaux ou de santé. Parmi ces services, **1.239 étaient situés dans le Bassin Centre-Ouest**, soit **un tiers** du total des services. C'est le Bassin où est situé le plus grand nombre de services, correspondant à un taux de **4,07 services pour 1000 habitant·es**. Cela correspond aussi à un ratio de **36,9 services au km²**. Ce sont les taux les plus élevés pour l'ensemble des bassins. Ces taux sont supérieurs à la moyenne régionale.

Proportion des services sociaux-santé par Bassin (2024)



Les services sont situés inégalement sur les 3 communes : alors qu'à Anderlecht et à Molenbeek, les taux pour 1000 habitant·es sont inférieurs à la moyenne régionale, c'est sur la Ville de Bruxelles que se concentrent une grande partie des services.

¹ 29/02/2024



Communes du Bassin Centre-Ouest et Région bruxelloise	Nombre de services	Ratio pour 1000 habitant·es
Bruxelles (Pentagone, extension nord, quartier européen)	695	8.17
Bassin Centre-Ouest	1239	4.07
Région bruxelloise	3807	3.12
Molenbeek	252	2.59
Anderlecht	290	2.38

Parmi les services du Bassin Centre-Ouest, 46% se déclarent ayant un **statut linguistique** francophone, 29% ont un statut bilingue, et 25% ont un statut néerlandophone.

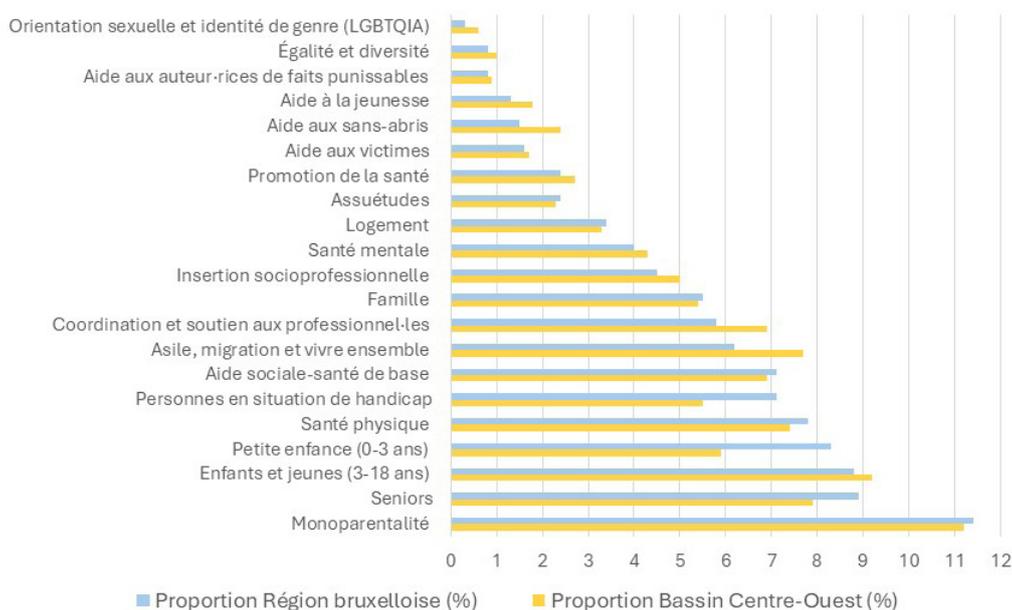
Catégories de services

En tenant compte des différents niveaux d'autorité qui peuvent agréer ou subventionner les services sociaux et de santé dans la capitale (l'autorité fédérale, la Région, les Commissions Communautaires française, flamande et commune, et les Communautés française et flamande), Bruxelles-Social dénombre pas moins de 214 types de services différents. Ces types de services sont regroupés en 21 catégories en fonction du type d'activité, de la thématique et du public-cible.

Bien évidemment, un service peut être actif dans plusieurs catégories différentes, c'est pourquoi le total des services par catégories est plus élevé que le nombre de services. En moyenne, dans le Bassin Centre-Ouest, un service est actif dans 2,7 catégories.

La distribution des services du Bassin Centre-Ouest sur les différentes catégories est représentée dans le graphique suivant.

Services sociaux-santé par catégorie(2024)



Catégorie	Nombre de services	Proportion (%)	Proportion en région bruxelloise (%)
Monoparentalité	371	11.2	11.4
Seniors	261	7.9	8.9
Enfants et jeunes (3-18 ans)	306	9.2	8.8
Petite enfance (0-3 ans)	197	5.9	8.3
Santé physique	245	7.4	7.8
Personnes en situation de handicap	183	5.5	7.1
Aide sociale-santé de base	228	6.9	7.1
Asile, migration et vivre ensemble	254	7.7	6.2
Coordination et soutien aux professionnel·les	230	6.9	5.8
Famille	178	5.4	5.5
Insertion socioprofessionnelle	164	5.0	4.5
Santé mentale	141	4.3	4.0
Logement	110	3.3	3.4
Assuétudes	77	2.3	2.4
Promotion de la santé	89	2.7	2.4
Aide aux victimes	55	1.7	1.6
Aide aux sans-abris	78	2.4	1.5
Aide à la jeunesse	60	1.8	1.3
Aide aux auteur·rices de faits punissables	31	0.9	0.8
Égalité et diversité	32	1.0	0.8
Orientation sexuelle et identité de genre (LGBTQIA)	21	0.6	0.3

Comme on peut le voir, la distribution des services est très conforme à la distribution que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire de la région, avec une surreprésentation, par rapport à la distribution régionale, de services dédiés à la catégorie « Asile, migration et vivre ensemble » ainsi que de services de coordination et de soutien aux professionnel·les, alors qu'il y a une certaine sous-représentation de services consacrés à la petite enfance et aux personnes en situation de handicap, en comparaison avec la moyenne régionale.

Parmi les 214 types de services différents, les mieux représentés dans le Bassin Centre-Ouest sont (entre parenthèses, le nombre de services) :

- Les opérateurs de cohésion sociale locaux ou régionaux francophones (104)
- Les crèches, Maisons d'Enfants et Haltes-Accueil francophones (70)
- Les entreprises d'insertion sociale (58)
- Les Écoles de Devoirs francophones (56)
- Les Maisons de Repos pour personnes âgées, Maisons de Repos et de Soins et Résidences-Service (55)
- Les crèches et services néerlandophones d'accueil hors-école pour enfants (48)
- Les associations d'insertion par le logement (24)
- Les centres de premier accueil social (19)
- Les *Centra voor Algemene Welzijnswerk* (CAW) (17)
- Les Maisons Médicales francophones (15)
- Les consultations francophones pour enfants (14)
- Les Maisons de Jeunes francophones (14)

Conclusions et limites de l'analyse

Sur base des données disponibles, on peut constater que :

L'offre de services dans le Bassin Centre-Ouest est très conforme à ce que l'on retrouve de manière générale en région bruxelloise en ce qui concerne leur distribution selon les catégories existantes. Toutefois, on y trouve à peu près **un tiers des services disponibles alors que le Bassin concerne environ un quart de la population.**

Le taux de services pour 1000 habitant-es y est élevé (4.07), supérieur à la moyenne régionale, et **c'est surtout sur Bruxelles-Ville que les services sont concentrés.** Bien que des analyses plus détaillées devraient être menées pour comprendre ce qui explique cette attraction du Bassin Centre-Ouest, on peut supposer qu'il y a au moins un effet purement géographique d'attraction du centre-ville. Cela est par exemple visible dans le taux important de services de coordination et de soutien aux professionnel·les présent-es au centre-ville. En outre, la répartition des services selon les 21 catégories utilisées par Bruxelles-Social est globalement identique à la répartition régionale, ce qui semble indiquer le faible impact de la situation et des besoins de la population propre à chaque bassin.

Cette analyse purement descriptive est à considérer avec une multitude de précautions étant donné les nombreuses limites de celle-ci.

Premièrement, les données utilisées sont celles reprises dans la base de données de Bruxelles-Social fin février 2024. Certaines données ont pu être modifiées ou complétées par la suite.

Deuxièmement, Bruxelles-Social contient des données à propos de services et ne reprend pas la majorité des prestataires individuel·les. Ainsi, l'examen de l'offre social-santé devrait à minima être complétée par la multitude de **prestataires individuel·les** (médecins, infirmier·ères, psychologues...) qui jouent bien évidemment un rôle majeur dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Troisièmement, les services sont considérés par rapport aux Bassins en ce qui concerne leur localisation. Cette localisation n'est pas forcément liée à leur **territoire d'action.**

Certains services peuvent avoir un siège social situé en un endroit et avoir une activité qui se déploie bien au-delà de leur siège social. Certains services ont un territoire d'action explicitement délimité et d'autres non. En outre, le territoire effectif d'action (la zone géographique d'influence ou d'accroche (ou « catchment area ») de bénéficiaires peut être extrêmement variable, notamment en dépassant les limites des quartiers, communes ou bassins.

Quatrièmement, l'analyse présentée ici ne contient aucune information sur **l'activité effective des services considérés**, les capacités du service (nombre d'agents disponibles, par exemple), la taille du service, ses capacités en termes d'accessibilité ou de disponibilité, et bien évidemment encore moins en ce qui concerne les pratiques effectives et la qualité du support.

Il est évident qu'un grand service, tel qu'un hôpital, n'est pas comparable à une petite association de quartier ayant 2 équivalents temps-plein. **Dès lors, aucune information ici n'est en mesure de répondre à des questions sur l'adéquation de l'offre social-santé existante par rapport aux besoins de la population du Bassin.**

Enfin, il est important de souligner le fait que Bruxelles-Social est un outil qui a été pensé pour que des personnes puissent identifier des services individuels par rapport à un besoin ou une problématique. Bien qu'il permette aussi d'analyser l'offre disponible sur un territoire, d'autres données (par exemple sur la taille du service, ses places/son caseload par agent, ses critères de fonctionnement, sa zone d'attraction, son groupe-cible et groupe effectif de population concernée...) seraient nécessaires pour pouvoir aller plus loin dans l'analyse.